

Pourquoi un Guide *rennais* de l'affaire Dreyfus ?

À cette question, il y a plusieurs réponses. D'abord, très factuellement, parce que la Cour de cassation, le 3 juin 1899, renvoie Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes, pour révision de son procès de 1894.

Le capitaine Alfred Dreyfus, officier alsacien et juif, accusé d'avoir livré des documents militaires secrets à l'Allemagne, avait alors été condamné pour haute trahison au bagne à perpétuité, et déporté à l'île du Diable en Guyane. Cela s'était passé dans un climat d'antisémitisme extrême, et sur la base d'un dossier secret communiqué illégalement au Conseil de guerre appelé à le juger. Dès 1896, le lieutenant-colonel Picquart découvre que le véritable coupable est le commandant Esterhazy. Mais l'état-major étouffe ses révélations et fait acquitter Esterhazy lors d'un procès expéditif. Émile Zola publie alors « J'Accuse...! », où il dénonce la machination de l'état-major. La société française se divise entre dreyfusards et antidreyfusards. Malgré toutes les menées de l'armée pour étouffer le scandale, et après de multiples péripéties, la Cour de cassation, au terme d'une enquête minutieuse, annule le jugement de 1894. Un second procès Dreyfus aura donc lieu, à Rennes.

Ce choix de Rennes est surtout motivé par des raisons d'ordre public et de sécurité : des dix-huit villes qui sont alors chefs-lieux de régions militaires et où siège donc un Conseil de guerre, Rennes est la plus proche des côtes où débarquera inévitablement Dreyfus, à son retour du bagne de Guyane. Et ce choix est aussi conforme au souhait du gouvernement qui ne tient pas à prendre le risque de « promener » Dreyfus à travers la France pour le faire rejurer, par exemple, à Lille ou à Clermont-Ferrand. La même logique expliquera les précautions exceptionnelles qui entoureront le débarquement de Dreyfus à Port-Haliguen, près de Quiberon, son arrivée à Rennes, puis le choix du lycée comme théâtre du procès.

Deuxième réponse : parce que, de ce fait, Rennes occupe une place unique dans l'histoire de l'Affaire. Certes, c'est à Paris que l'on peut situer la plupart, voire la quasi-totalité des grands acteurs de celle-ci, dreyfusards comme antidreyfusards. Mais Rennes doit au choix de la Cour de cassation d'être la seule ville en dehors de Paris (et Versailles pour le procès Zola) où se déroula un épisode majeur de l'Affaire : le procès en révision, du 7 août au 9 septembre 1899. Et ce procès est (avec la

dégradation dans la cour de l'École militaire en janvier 1895) le seul et unique épisode public de l'Affaire, puisque le procès de 1894 s'était déroulé à huis clos, et que ce qui suivit le procès de Rennes, pour aboutir à la réhabilitation de Dreyfus, demeura dans le secret des séances de la Cour de cassation. La ville fut donc, à partir du 3 juin 1899, et surtout du 7 août au 9 septembre, au centre de l'attention non seulement nationale, mais aussi internationale, et quasi universelle. Selon le mot de Charles Chincholle, du *Figaro* : Rennes devient dès lors « l'endroit du monde d'où doit sortir le plus de bruit » et fut donc décrite, dessinée, photographiée, et même filmée par ce que n'appelait pas encore les médias du monde entier.

Pourtant, dans l'historiographie de l'Affaire, Rennes souffre d'un double handicap. Parce que s'y déroule l'épisode qui, après avoir suscité le plus d'espoir, a suscité le plus de déception, comme l'écrit (et le crie) Zola, bouleversé, dans son magnifique article de *L'Aurore* du 12 septembre 1899 : « Nous nous étions imaginé que le procès de Rennes était le cinquième acte de la terrible tragédie que nous vivons depuis bientôt deux ans. Et voilà que nous nous sommes trompés. Le procès de Rennes n'était décidément que le quatrième acte. » Et parce que, dans ce procès de Rennes, les historiens, fort logiquement, s'intéressent plus au procès qu'à Rennes, réduite à une vague toile de fond ! Et pourtant, quand Francis de Pressensé, alors président de la Ligue des droits de l'Homme, affirme : « L'histoire a voulu que ce fût dans cette ville de Rennes que se jouât l'un des drames les plus palpitants de l'histoire de France et même de l'histoire universelle », il nous suggère que « l'histoire » c'est aussi celle de « cette ville de Rennes » telle qu'elle rencontre le procès Dreyfus et telle que le procès la saisit.

C'est l'histoire de cette rencontre de Rennes et de l'Affaire que ce Guide propose d'explorer, selon deux axes : les gens et les lieux, comme le suggère son sous-titre.

Les lieux, parce qu'en cet été 1899 se dessine d'emblée une géographie du procès de Rennes : le passage à niveau de la Rablais à Saint-Jacques-de-la-Lande où Dreyfus, arrivant du bain, descend du train, la prison militaire où il est conduit dès son arrivée à Rennes, le lycée où se déroule le procès, l'avenue de la Gare où s'entassent les curieux et badauds désireux de voir « le Tout-Procès », le Café de la Paix où les journalistes se retrouvent après l'audience pour « prendre un bock », etc.

Les gens, parce qu'autour de Dreyfus et de son procès, s'affaire toute une foule. Les acteurs du Tout-Procès et les visiteurs du Tout-Paris, Me Labori et le colonel Picquart, Jaurès et Barrès, Séverine et Réjane, et les journalistes étrangers qui font provisoirement de Rennes une nouvelle Babel. Tous ceux et celles qui transforment, sans en être conscients, ce procès en spectacle et en font aussi une date dans l'histoire des médias. Mais aussi des Rennais, ceux que Séverine et Jeanne Brémontier interviewent pour *La Fronde*, comme Victor Basch, ou ceux que Jean-Bernard écoute sur la plateforme d'un tramway rennais. Sans oublier les femmes,

M^{me} Godard, qui met sa maison à la disposition de Lucie Dreyfus, M^{me} Jarlet, dont l'auberge des Trois Marches devient le quartier général des dreyfusards, ou M^{me} Caillot, directrice du seul journal dreyfusard de la ville. Ceux et celles grâce à qui, et ceux malgré lesquels, le procès peut se tenir. Dans une vive tension certes, mais sans aucune de ces violentes manifestations antidreyfusardes que craignait Victor Basch, lorsqu'il écrivait à Reinach : « Il était fou de faire siéger le Conseil de guerre dans une des villes où les passions se sont le plus déchaînées ».

Car, et c'est la troisième réponse à notre question initiale, et la plus féconde, il y a bel et bien, en amont et en aval de l'été 1899, une histoire rennaise de l'affaire Dreyfus où se construit l'histoire des rapports particuliers de Rennes et des Rennais avec l'Affaire. C'est en janvier 1898 que la ville se trouve saisie (à tous les sens du terme) par l'Affaire : des bandes de jeunes antidreyfusards se répandent dans les rues et conspuent les quelques professeurs des facultés qui ont osé mettre en doute la légalité du jugement rendu contre Dreyfus, en criant « À bas les Juifs ! » et en menaçant de saccager leurs magasins. Et tout ce qui se passe (ou ne se passe pas) pendant le procès est à lire à partir de cet événement fondateur et de ce qui s'ensuit : le rapport de force initial entre dreyfusards et antidreyfusards et les étapes de son incroyable renversement.

D'autres lieux donc, bien moins médiatisés que ceux de l'été 1899 : du Palais universitaire, où les étudiants antidreyfusards sèment le chaos, à la salle du Carrelis, où les mêmes réclament la démission des « professeurs amis de Dreyfus » ; de la rue Vasselot à la Bourse du travail, où se construit, côté dreyfusard, l'union des intellectuels et des manuels ; et de la rue de Robien à la place Sainte-Anne, où ceux-ci s'assurent de la maîtrise de la rue, qui permettra la tenue du procès sans que les antidreyfusards rennais puissent manifester.

Et d'autres gens. Acteurs locaux, méconnus, oubliés. À côté du professeur Andrade, qui met le feu aux poudres et qui le paiera cher, et de Victor Basch, « l'Austro-Hongrois », bête noire des antisémites locaux, leurs rares collègues dreyfusards, Cavalier ou Dottin, Sée ou Weiss, tous plus remarquables les uns que les autres. Mais aussi le menuisier Bougot ou le pasteur Collet, les étudiants Francis Delaisi ou Charles Müller, aux destins ultérieurs si contrastés, et tant d'autres. Face à eux, des antidreyfusards véhéments, comme le député Le Hérissé ou le chanoine Game. Et encore la demi-douzaine de journaux rennais, de *L'Avenir de Rennes* au *Patriote breton*, avec leurs éditorialistes, des plus anciens comme Barthélémy Pocquet au dernier venu, Emmanuel Desgrées du Loû : ils modèlent l'opinion publique et influent au quotidien sur l'atmosphère de la ville.

Autant de lieux de Rennes, dont l'Affaire a fugitivement traversé l'espace. Autant de gens de Rennes dont elle a durablement traversé la vie. Comme autant de réponses démultipliées aux questions, essentielles, posées en 1909 (quand la Ligue

des droits de l'Homme a choisi de tenir son Congrès national à Rennes pour y marquer les dix ans du second procès Dreyfus) par Pierre Quillard, vice-président de la Ligue, aux dreyfusards rennais : « Comment êtes-vous arrivés à vivre en ce temps-là ? Comment êtes-vous arrivés dans cette population hostile à vous défendre et à tenir tête ? »

Des questions qui sont longtemps restées sans réponse, car la dimension rennaise de l'Affaire est restée réduite à la portion congrue, que ce fût dans les histoires de l'Affaire, ou dans les histoires de Rennes¹. Et pourtant, si tout cela peut « faire histoire », c'est bien sûr parce qu'il y a abondance d'archives : les rapports de police adressés au préfet (Archives nationales, Archives d'Ille-et-Vilaine), au maire de Rennes (Archives de Rennes, avec l'extraordinaire dossier I 79, qui documente les réunions les plus décisives du Cercle d'études sociales), les dossiers de fonctionnaires (Archives nationales, Archives d'Ille-et-Vilaine) ; la richesse de la presse locale (cinq quotidiens et deux hebdomadaires !) ; les trop rares mais passionnantes correspondances d'acteurs rennais ; l'inlassable travail de remémoration mené par Victor Basch dans le *Bulletin* puis les *Cahiers des droits de l'Homme* ; et, comme autant de témoignages « à chaud », les articles de Séverine pour *La Fronde*, rassemblés dans *Vers la lumière*, le *Journal de l'affaire Dreyfus* de Maurice Paléologue, et les très vivantes « impressions d'un spectateur » dans *Le procès de Rennes*, de Jean-Bernard. À quoi il faut ajouter, côté iconographie, les incontournables collections du Musée de Bretagne. Inaugurées dans les années 1970 par le regretté Jean-Yves Veillard, elles éclairent le parcours de la nouvelle exposition permanente consacrée par ce musée à l'affaire Dreyfus. Et leurs photographies contribuent à l'originalité et au dessein de ce livre : organiser un continuel dialogue entre le texte et les images, en rappelant que le procès Dreyfus fut aussi un moment clé dans l'histoire du reportage photographique.

C'est à partir de ces archives que Colette Cosnier et moi-même avons déjà essayé de répondre à la question de Pierre Quillard, par approches successives, en variant les angles d'étude. Mais nos livres ou bien sont épuisés ou bien datent de 25 ou 30 ans². S'est donc peu à peu imposée l'idée qu'il faudrait rafraîchir la mémoire, et le faire en reprenant l'histoire sous un autre angle. Les livres que je viens d'évo-

1. Lacune brièvement comblée dans la dernière *Histoire de Rennes* (dir.), Gauthier AUBERT, Alain CROIX, Michel DENIS, Jean-Yves VEILLARD, Rennes, PUR, 2006, où l'histoire rennaise de l'Affaire est traitée avec précision par Pascal Burguin, p. 232-233.

2. André Hélard, *Dreyfus est à Rennes*, Quimper, Calligrammes, 1984 ; Colette Cosnier, *Rennes pendant le procès Dreyfus*, Ouest-France, 1984 ; Colette Cosnier et André Hélard, *Rennes et Dreyfus en 1899, Une ville un procès*, Paris, Horay, 1999 ; André Hélard, *L'honneur d'une ville, La naissance de la section de Rennes de la Ligue des droits de l'Homme*, Rennes, Apogée, 2001 ; Victor Basch, *Le second procès Dreyfus, Correspondances*, édition établie par Françoise Basch et André Hélard, Paris, Berg international, 2003.

quer suivent la logique de la narration historique classique, privilégiant la chronologie, les personnages et les événements principaux. Ce Guide répond à une logique narrative toute différente, avec une autre façon de raconter l'histoire, où chaque entrée constitue une histoire en soi, une micro-histoire. Mais le jeu des notices entre elles, avec un système de renvois – chaque nom en gras dans le corps du texte indique une autre entrée du Guide –, fait de l'ensemble un hypertexte¹. Si celui-ci peut évidemment se lire dans la continuité de l'ordre alphabétique, le Guide propose plutôt, d'une entrée à l'autre, une déambulation libre au fil de laquelle se reconstitue comme un puzzle le cours entier de l'Affaire, vue de Rennes.

Ce puzzle, en ce qui concerne « les gens », avec la multiplicité des parcours et des motivations qu'il présente, fait écho à la très stimulante réflexion de Daniel Halévy, 1910, dans *Apologie pour notre passé* : « Cette affaire, toute d'opinion, ne reçoit quelque lumière que si on peut en suivre les effets dans le champ d'une pensée individuelle² ».

Il éclaire aussi des enjeux qui n'ont rien perdu de leur actualité. Parce que l'Affaire fut un événement majeur de l'histoire de la République et qu'elle est devenue, comme l'écrivit Péguy dans *Notre jeunesse*, « cette immortelle affaire Dreyfus ». Parce que « plus elle est finie, plus il est évident qu'elle ne finira jamais ». Le verdict du Conseil de guerre de Rennes, aussi inique qu'absurde, a déclaré Dreyfus coupable de trahison avec circonstances atténuantes, par cinq voix contre deux, et l'a condamné à dix nouvelles années de détention. Le président de la République, Émile Loubet, a gracié Dreyfus. La Cour de cassation, toutes chambres réunies, a prononcé sa réhabilitation pleine et entière le 12 juillet 1906. Mais après tout cela, pour continuer encore avec Péguy :

« Elle revient malgré tout, comme un revenant, comme une revenante [...] Aujourd'hui encore, aujourd'hui comme toujours, aujourd'hui plus que jamais on ne peut pas en parler à la légère, on ne peut pas en traiter légèrement, on ne peut pas en parler d'un air détaché. On ne peut pas en parler sans se passionner aussitôt. Aujourd'hui comme jamais tout propos qui se tient, tout article de revue ou de journal, tout livre, tout cahier qui s'écrit de l'affaire Dreyfus a en lui, porte en lui on ne sait quel virus, quel point de virus qui nous travaille, infatigable³. »

1. En m'inspirant du projet de Dictionnaire de l'affaire Dreyfus, imaginé et dirigé par Philippe Oriol, pour lequel Colette Cosnier et moi-même avons au début des années 2000 rédigé une quarantaine de notices. Ce Dictionnaire, aux multiples collaborateurs, ne se réalisa pas en tant que livre. Il est devenu plus tard un *Dictionnaire biographique et géographique de l'affaire Dreyfus* publié en ligne au fil du temps. Lui-même remplacé, toujours en ligne, par le *Dictionnaire de l'affaire Dreyfus* (<https://dicoaffairendreyfus.com>).

2. Paris, 1994, édition de Fallois, p 185. Ces entrées présentent les gens avant, pendant, et après l'Affaire, pour mettre en évidence la diversité des façons et des raisons d'y venir, de s'y affirmer, et d'en sortir.

3. *Notre jeunesse*, Folio, Essais, 1993, p. 140-143.

L’Affaire rappelle les valeurs de la République, dont elle manifeste à la fois la fragilité et la force, en même temps qu’elle met en garde contre les dangers qui la menacent. Née de l’exigence de justice et de vérité pour un innocent injustement condamné, elle affirme le primat du droit individuel sur la raison d’État et la nécessité de l’état de droit et des droits de l’homme et du citoyen. Le combat des dreyfusards contre l’antisémitisme et la xénophobie, face à leurs adversaires qui crient « La France aux Français », rappelle la dignité absolue de tout être humain, fût-il un paria. Bref, tout ce que, comme l’écrit Reinach, « Dreyfus a fait reparaître au premier plan de la conscience¹ ».

Plus précisément, l’on trouvera tout au long de ce Guide des attitudes, des prises de position, des affirmations de valeurs qui résonnent encore aujourd’hui, et témoignent de l’extraordinaire capacité de l’Affaire à « revenir » avec une toujours nouvelle actualité. On pourra ainsi, avec les premiers dreyfusards rennais qui « étudiaient l’Affaire » avant de s’engager, mesurer l’importance, pour se forger une opinion, de ce qu’ils appelaient « l’esprit d’examen » : le retour aux faits, seul moyen raisonnable d’échapper au déferlement des fausses informations, que l’on n’appelait pas encore des vérités alternatives.

On pourra aussi, à l’heure où les apports de la science sont remis en question, ici ou là, sur le plan médical, climatique ou tout simplement académique, écouter Jules Andrade, Paul Lapie ou Henri Sée défendre « la probité scientifique² ». Mais aussi réaliser, en lisant ce qui s’écrivait dans *Le Journal de Rennes* ou dans *Le Patriote breton*, que le combat contre les forces obscures, la haine, l’intolérance, l’injustice, n’est jamais définitivement gagné, et que Brecht avait hélas raison de dire qu’« il est encore fécond, le ventre d’où est sortie la bête immonde ». Face à cela, se dire, avec Victor Barrucand : « Laissons aux éternels insulteurs de l’idéal tout l’odieux de leur rôle sauvage et soyons des hommes humains. » Et se convaincre, malgré tout, avec Jules Aubry, que « non, la France n’est pas une nation de fanatiques et de trembleurs, réduite à vivre recroquevillée sur elle-même, dans une sorte de perpétuel cauchemar ».

André Hélard

1. *Histoire de l’affaire Dreyfus*, t. V « Rennes », Paris, Fasquelle, 1905, p. 420.

2. Sur l’importance de l’esprit scientifique dans l’engagement des premiers dreyfusards rennais, voir l’excellent film (DVD) de Florence Riou et Jean-Michel Marand, *Que dis-tu de l’Affaire ?* Prix 2021 des Sociétés savantes.

Remarque bibliographique

Un certain nombre de références bibliographiques reviennent de façon récurrente d'une entrée à l'autre. Elles sont indiquées simplement en note par leur titre.

BASCH Victor, *Le second procès Dreyfus Rennes dans la tourmente, Correspondances* (lettres à son épouse Ilona et à Reinach), édition établie par Françoise Basch et André Hélard, Berg international, 2003.

BASCH Victor, « Les premières sections : Rennes », *Cahiers des droits de l'Homme (CDH)*, 10-15 juillet 1938.

BARRÈS Maurice, *Ce que j'ai vu à Rennes*, Paris, Sansot et C°, 1904.

COSNIER Colette et HÉLARD André, *Rennes et Dreyfus en 1899. Une ville un procès*, Paris, Horay, 1999.

GERSCHEL Aaron, *Cinq semaines à Rennes, 200 photographies*, Paris, Juven, 1900.

JEAN-BERNARD, *Le procès de Rennes, Impressions d'un spectateur*, Paris, Lemerre, 1900.

LEROUX Gaston, articles dans *Le Matin*, rassemblés dans *De l'affaire Dreyfus au pôle sud*, Paris, 10/18, 1985.

PALÉOLOGUE Maurice, *Journal de l'affaire Dreyfus*, Paris, Plon, 1955.

SÉVERINE, articles dans *La Fronde*, rassemblés dans *Vers la lumière*, Paris, Stock, 1900.

Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme (BOLDH), 31 août 1909 : discours prononcés lors du Congrès national de la Ligue des droits de l'Homme à Rennes en 1909.

Les autres références sont indiquées en note de bas de page ou en fin de notice, sous la rubrique *Voir aussi*. Une bibliographie plus complète est donnée en fin de volume.

Références iconographiques

Le nom des auteurs de photographies figure dans les légendes. Quand il n'y a pas de nom d'auteur, c'est que la photographie est anonyme.

Beaucoup d'images datant clairement de l'été 1899, leur date n'est pas spécifiée en légende. La date des autres images est indiquée, sauf quand elle est inconnue.